

LA MAISON IDÉALE

CONSTRUCTIONS EN BOIS MASSIF

Rue de la Croix Limont 44 | 5590 Ciney

0499 522 880

www.lamaisonideale.be



Philippe et Claude Macors

La Maison Idéale, basée à Ciney, propose un concept constructif global, différent et performant : des maisons en bois massifs lamellés collés présentant des qualités, notamment énergétiques, indéniables. Dans le cadre de la Journée «Chantiers Ouverts» du 31 mai prochain où l'entreprise va une nouvelle fois montrer son savoir-faire et ses compétences, l'occasion était belle pour couper court à certains clichés encore bien installés dans nos chaumières :

Une maison en bois coûte plus cher qu'une maison traditionnelle.

Faux. Ce qui était encore vrai voici quelques années ne l'est plus. Les prix se sont adaptés au marché de la construction traditionnelle et il n'y a quasi plus de différences. A l'inverse, plus votre projet va s'avérer «compliqué», plus notre technique, le bois lamellé collé, va se montrer concurrentielle et rentable. D'autre part, une maison en bois massif bien isolée sera nettement plus performante énergétiquement parlant qu'une maison en «dur» isolée de la même manière, le bois étant environ 12x plus isolant que le béton.

Une maison en bois, ça brûle !

Vrai... et faux... Certes, le bois brûle. Mais le risque d'incendie est, hélas, le même dans tous les bâtiments indépendamment du système constructif. L'emploi du bois massif lamellé collé vous garantit une résistance au feu supérieure à plus d'une heure en seulement 10cm d'épaisseur. Suivant le principe d'une bûche qui se carbonise et donc retarde la propagation de l'incendie, l'élément en bois mettra plus de temps à se consumer que d'autres matériaux réputés plus durs. Si l'acier va se tordre et le béton se désagréger sous la chaleur, le bois gardera ses propriétés structurelles plus longtemps, permettant largement de se mettre à l'abri. De plus, le bois ne conduit pas la chaleur (12x moins que le béton, 250x moins que l'acier). Ce n'est pas pour rien que l'on retrouve les poutres lamellés collés dans de grandes réalisations avec l'aval des pompiers.

Quelles sont les charges qui vont peser sur mon budget si je construis en bois massif ?

En 2021, l'Europe nous imposera d'avoir des maisons quasi neutre en énergie («zéro énergie»). Nous nous inscrivons déjà dans cette optique et nous l'évoquons évidemment et systématiquement avec les candidats bâtisseurs. Certains de nos clients qui ont bien voulu nous écouter nous remercient déjà en nous confirmant des chiffres enviables sans nécessairement que la maison ne soit «passive» : exemple : 6,61 € par mois de

charges pour l'électricité, le chauffage et l'eau chaude sanitaire ! Autre exemple très concret : une consommation de chauffage équivalente à 10 litres de mazout sur l'année ! Imaginez le budget annuel économisé ! Chaque année ! C'est dans cette voie de l'innovation que nous nous sommes engagés et ces chiffres éloquentes, n'en déplaisent à nos concurrents, prouvent qu'il y a moyen d'y arriver sans surcoûts majeurs.

Une maison en bois est plus écologique qu'une maison traditionnelle.

Vrai. Tous nos bois utilisés détiennent la certification FSC ou PEFC (forêts gérées durablement), reçoivent un traitement adapté et permettent, en comparaison avec une construction traditionnelle de faire l'économie de +/- 77 tonnes de CO² lors de la construction et de son usage !

Une maison en bois est plus facile à construire et est à la portée de n'importe quel bon bricoleur.

Faux... et faux. Notre système est en bois massif et il n'est pas envisageable de construire sans moyens techniques adaptés. Il ne s'agit pas simplement de clouer ensemble des bouts de bois. Notre équipe de professionnels maîtrise les principes d'assemblages, de mise en œuvre, d'étanchéité, d'acoustique de manière complète. Sans cette maîtrise et connaissance technique, sans réflexion préalable avancée, il est probable que vous alliez au-devant de problèmes considérables. Une recherche permanente de solutions concrètes nous anime au quotidien. Notre volonté de collaborer, notamment sur les matières acoustiques (autre préjugé sur les maisons en bois que l'on peut démentir) avec le CSTC (centre scientifique et technique de la construction) en est la preuve.

Tous les constructeurs font des maisons «basse énergie». Que proposez-vous en plus ?

Il faut faire attention aux nuances : certains promoteurs ou constructeurs utilisent le terme «basse énergie» parce que leurs résultats sur papier sont en dessous de la norme imposée par la Région Wallonne, soit un K 35.

Il faut être correct : si vous avez un K 34, personne ne sentira jamais la différence ! Par contre, si vous avez un K 20, vous allez vraiment vous en rendre compte, au niveau confort bien entendu mais aussi et surtout au niveau de votre portefeuille. Il faut également être vigilant au niveau de la mise en œuvre : les chiffres sur papier, c'est très bien ; mais vous verrez bien vite si vous consommez plus qu'annoncé : il s'agira sans doute d'un défaut dans la mise en œuvre ou la conception. Les témoignages de nos clients prouvent que ces éléments sont maîtrisés et conformes à ce qui était annoncé au préalable.

Quelle est la durée de construction d'une maison en bois ?

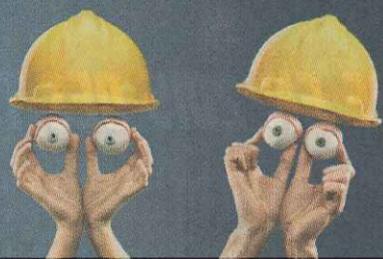
Un chantier en bois va vite, très vite. La conception doit être, avant toute autre chose, une bonne collaboration entre l'architecte, le constructeur et l'entrepreneur. La confiance est primordiale pour nous. Nous construisons ensuite votre gros-œuvre fermé en environ 1 semaine. Cette performance permet de faire diminuer d'environ de moitié la durée habituelle d'une construction classique puisque les finitions intérieures peuvent très vite commencer (principe de la construction sèche), soit environ 4 mois de chantier et un déménagement dans un bâtiment sec, dans des conditions idéales !

Que pourra-t-on voir le 31 mai sur «votre chantier ouvert» ?

Le chantier en est au stade des finitions et la maison est tout simplement splendide. Les choix des maîtres de l'ouvrage et de l'architecte ont été audacieux et de bons goûts. Le résultat s'en ressent jusque dans les détails. Vous pourrez donc découvrir le gros-œuvre en bois apparent visible dans une bonne partie des pièces. L'impression d'espace est bien présente, l'atmosphère qui s'en dégage est rassurante, les matériaux durables choisis sont de qualités. Outre le propriétaire et l'architecte, d'autres partenaires artisans ou entrepreneurs seront également présents (plafonnage à l'argile, panneaux photovoltaïques, pierres reconstituées, parquet bambou, panneaux de façades...) à cette occasion pour répondre à toutes les questions plus concrètes.



JOURNEECHANTIERSOUVERTS.BE
dimanche 31 mai 2015



Sur un des tiges de Hamois, nous avons participé dernièrement à l'édification d'une maison unifamiliale et d'une chambre d'hôtes. C'est ce beau projet que nous vous invitons à découvrir dans le cadre de la journée nationale «Chantiers Ouverts» le 31 mai prochain entre 10 et 17h. Vous y découvrirez la technique innovante des constructions en bois massifs lamellés collés, son concept durable et écologique, ses propriétés extraordinaires. L'ensemble de la maison a été spécialement pensé pour être le plus économique possible et neutre en consommation. Ce 31 mai, les propriétaires, l'architecte et les différents entrepreneurs ayant participé à cette construction seront présents pour commenter